



Formation prévention des Risques Psycho-Sociaux

OBJECTIF(S)

- Être capable d'appréhender la notion de Risques Psychosociaux et savoir la replacer dans une situation de travail
- Être capable d'évaluer la présence des RPS dans une structure de travail et d'engager une démarche de prévention

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout acteur de la prévention dans son entreprise (Managers - DRH - Responsables RH - Membres de la direction - Directeurs d'établissement - Responsables de service - Responsables d'équipe - Chefs d'entreprise de TPE et PME)

PRÉ-REQUIS

- Aucun



Formation présentielle



1 mini /10 maxi



14.00 heures

LES PLUS

Nous sommes certifiés QUALIOPI ; Formation opérationnelle ; Mise à disposition d'une boîte à outils numérique ; Formation réalisable en visio ; Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours des stagiaires en situation de handicap.



Formateur expert en Santé, Sécurité,
Conditions de Travail et en prévention



Évaluation de positionnement
Évaluation des acquis



Attestation de formation

PROGRAMME

- Généralités
 - Présentation des stagiaires
 - Présentation de la formation
 - L'équipe du jour
- Comprendre la notion de RPS
 - Présentation des RPS
 - Les facteurs de RPS, 6 axes
 - Le stress
 - Le syndrome général d'adaptation
 - Les messages contraignants
 - Les violences internes
 - Les violences externes
- Caractéristiques et effets des RPS sur la santé
 - Définir la santé
 - Conséquences pour la santé des salariés
 - Conséquences pour l'entreprise
 - Épuisement professionnel
- Comprendre les enjeux de la santé au travail
 - Les enjeux de la prévention
 - Définir la maladie professionnelle
 - Parcours de reconnaissance d'une MP
 - Affections psychiques 2018
- Replacer les facteurs de risques pour la santé dans la situation de travail
 - Les 4 composants d'une situation de travail
 - Replacer les facteurs de RPS dans la situation de travail
- Évaluer la présence de RPS dans une situation de travail
 - Le modèle de KARASEK
 - Le questionnaire de KARASEK
 - L'outil de repérage des RPS de la CARSAT
 - Évaluer le risque Harcèlement sexuel avec l'ANACT
 - Les RPS dans le Document Unique
- La responsabilité de l'employeur
 - L'article L4121-1 ou l'obligation de résultat de l'employeur
 - La faute inexcusable
- Engager une démarche de prévention
 - 3 niveaux de prévention
 - Le rôle du CSE
 - L'engagement de l'employeur
 - Les principes généraux de prévention
- Évaluation des acquis

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Apports théoriques
- Étude de cas concrets
- Vidéos

TAUX DE SATISFACTION DU MODULE

9.3/10 - 11 stagiaires